

**Zeitschrift:** Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege  
= Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

**Band:** 5 (1904)

**Artikel:** La question des tables-bancs scolaires considérée au point de vue  
médical

**Autor:** Girard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-90980>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 8. Die Schulbankfrage.

### a) La question des tables-bancs scolaires considérée au point de vue médical.

*Rapport par le Prof. Dr. Girard, Berne.*

En acceptant l'invitation de me charger du rapport sur les tables-bancs scolaires lors de la V<sup>me</sup> assemblée de la Société suisse d'hygiène scolaire, je ne me suis pas dissimulé la difficulté de cette tâche; en effet, présenter un rapport complet sur tous les côtés de cette question si souvent débattue à une réunion composée essentiellement de médecins et de pédagogues aurait été une entreprise bien présomptueuse. Pour ceux qui voudraient avoir une monographie sur ce sujet, je pense que sans remonter aux sources comme les publications du Dr. Guillaume, de Barnard, du Dr. Fahrner, il leur suffira d'ouvrir un des nombreux traités d'hygiène scolaire comme ceux de Baginsky, de Bach et Eulenberg, du Prof. Erismann et de Suck, en allemand, ou bien les chapitres concernant l'hygiène scolaire dans le traité d'hygiène d'Arnould, l'Encyclopédie d'hygiène de Rochard, en langue française. Il y en a beaucoup d'autres encore et je n'arriverais pas d'ailleurs à citer tous les nombreux articles de revues et d'autres périodiques médicaux publiés sur cette question dans tous les pays.

Il m'a semblé que le rapport dont j'ai été chargé avait pour but essentiel de fournir une base pour la discussion, qui est l'élément vivifiant de nos assemblées.

Il aurait même été difficile de passer en revue tous les points de la question qui peuvent prêter à des divergeances d'opinion.

Je ne toucherai pas à ceux qui sont du domaine pédagogique et sur lesquels nos honorables co-rapporteurs vous exposeront leurs idées. Je ne tenterai même pas d'épuiser tous les sujets d'ordre purement médical.

Faisant un choix parmi ceux qui me paraissent actuellement les plus importants et les plus intéressants, j'ai resumé dans mes thèses, les points sur lesquels il me paraît particulièrement utile de provoquer aujourd'hui l'échange et le choc des idées.

Le présent rapport offrira donc beaucoup de lacunes, mais ce sont des lacunes prévues et voulues.

Les deux premières thèses que je vous présente sont de caractère tout à fait général et peuvent paraître incontestables. J'aurais pu les laisser de côté.

Dans une réunion où se trouvent les représentants du corps pédagogique et du corps médical, il m'a cependant semblé nécessaire de proclamer le principe de la 1<sup>re</sup> thèse.

En effet, il est arrivé parfois que des médecins, hygiénistes scolaires zélés, envisageant surtout le côté médical des choses, ont poussé un peu loin leurs revendications hygiéniques; ils ont voulu éviter trop absolument tout ce qui est défavorable dans l'école sans s'inquiéter suffisamment du détriment que subiraient les buts pédagogiques à la suite de leurs réformes.

Il est assez explicable que beaucoup de ces prétentions des hygiénistes aient paru au corps pédagogique plutôt théoriques que pratiques et celui-ci, plus d'une fois, a manifesté son scepticisme vis-à-vis des efforts de certains membres du corps médical. Les points de vue sont en effet directement opposés; si l'on voulait n'avoir égard qu'à l'hygiène, on devrait presque supprimer l'école tout entière, car malgré toutes les meilleures conditions qu'on puisse procurer, l'école aura toujours certains inconvénients pour la santé des élèves.

Il n'est donc pas superflu que, moi médecin, je vienne proclamer ce premier principe: En ce qui concerne les bancs scolaires, comme d'ailleurs pour beaucoup d'autres questions relatives à l'école, le but pédagogique prime tout; l'hygiéniste n'intervient qu'en seconde ligne; il doit apporter le correctif utile, souvent indispensable, de ses connaissances physiologiques pour amender dans la mesure du possible ce que les exigences pédagogiques parfois poussées trop loin pourraient avoir de défavorable à la santé de l'enfant.

La conciliation de ces deux points de vue est d'ailleurs facilement réalisable, nous en avons la preuve journalièrement.

Le pédagogue doit se souvenir d'autre part que tous ce qui lèse la santé des élèves retentit sur leur capacité de travail et d'assimilation; que par conséquent *même au point de vue de l'enseignement* son devoir est de tenir compte les avertissements de l'hygiéniste.

C'est ce que j'ai tenu à exprimer dans la deuxième thèse. J'arrive aux thèses plus spéciales qui suivent.

La troisième thèse que je présente est l'une des plus importantes. J'y énonce ce principe capital: L'enfant ne doit pas être enclavé, immobilisé sur son banc d'école.

Rappelons d'abord que la position assise exige un certain travail musculaire plus ou moins considérable, selon que l'équilibre dans chaque genre d'attitude assise est plus ou moins difficile à maintenir. Or l'élève se fatigue beaucoup plus, quand il est forcé de rester longtemps dans la même position, fût elle idéale comme rectitude, comme bonne tenue, que quand il peut fréquemment changer d'attitude. Si l'officier se garde d'exiger de sa troupe qu'elle conserve trop longtemps la position correcte et immobile que le soldat prend au commandement de garde à vous, bien que l'on ait à faire ici à des hommes adultes choisis, forts et musclés, comment voudrait-on exiger d'un enfant que, même assis, il puisse sans inconvénient se tenir toujours également droit? Quoique appuyé contre un dossier bien construit, l'enfant éprouvera au bout de peu de temps le sentiment pénible que produit la pression constante du poids des parties supérieures du corps sur les mêmes points osseux et la fatigue des muscles qui maintiennent sa position. La fatigue l'oblige à changer cette position malgré toutes les remontrances du maître; tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est qu'il reste le moins longtemps possible dans une attitude trop penchée en avant, voûtée ou bien asymétrique.

La table et le siège scolaire doivent donc permettre de prendre avec le même sentiment de confort les deux attitudes normales, soit la position en station assise postérieure, c'est-à-dire avec appui du corps contre le dossier, ou antérieure avec soutien du tronc par l'appui des avant-bras sur la table. Les tables qui immobilisent l'enfant sont précisément celles qui ne rendent facile que l'une de ces attitudes.

Quand à la position en station assise verticale où le tronc est tenu droit, avec ou sans appui en arrière, elle est en pratique toujours soit antérieure soit postérieure à un faible degré; c'est celle qui est la plus favorable en apparence, mais qui exige le plus de travail musculaire, c'est celle que précisément on ne peut maintenir à la longue. Aucun adulte n'en est capable; l'enfant le sera encore moins.

Les tables scolaires construites pour forcer l'enfant à rester assis tout droit sont donc en réalité peu rationnelles. Il y a encore un autre motif pour plaider en faveur des tables-bancs permettant une mobilité suffisante à l'enfant. La position assise postérieure n'étant possible que grâce à l'appui que l'on trouve contre le dossier, est

une position stable, réclamant des muscles qui maintiennent l'attitude de la tête et du tronc le minimum de travail. Mais à cause de sa stabilité elle est peu commode pour les occupations qui demandent une mobilité très facile comme le dessin et l'écriture. La position assise antérieure, plus fatigante pour les muscles, facilite au contraire considérablement les légers mais nombreux et importants changements de position que réclame l'exécution des lignes d'écriture, à cause de leur longueur et de leur superposition sur toute la hauteur d'une page. Les légères inflexions et rotations de la tête, les changements de position des épaules et les bras qui sont inévitables, amènent un déplacement du centre de gravité minime, si l'on veut, mais qui doit se traduire par des inflexions de la colonne vertébrale et exige donc une grande labilité de la position.

Tous les adultes en feront l'expérience pour peu qu'ils veuillent s'observer attentivement pendant qu'ils écrivent quelques lignes.

La table-banc qui permettra à l'enfant de prendre avec autant de facilité la position assise postérieure, c'est-à-dire appuyée en arrière, que la position assise antérieure, doit être la seule à conseiller. C'est dans la première attitude que l'enfant se tiendra pour l'enseignement qui exige de lui simplement l'attention aux paroles et aux démonstrations du maître, et dans une certaine mesure aussi la lecture, tandis que pour l'écriture et naturellement pour le dessin, souvent même à titre de changement reposant, aussi pour la lecture, la position assise antérieure est la véritable attitude physiologique.

Il est clair que ni l'une, ni l'autre de ces positions ne doit être prise avec exagération et qu'il faut entr'autres éviter de voûter le dos.

La position assise antérieure peut être quelque fois exagérée à un point tel qu'il en résulte un rapprochement trop considérable des yeux vers le livre ou le cahier et une gêne non seulement de la respiration, mais aussi de la circulation et des fonctions des organes abdominaux. Depuis longtemps on a reconnu que les tables à forte distance positive sont particulièrement nuisibles à cet égard. C'est le motif pour lequel on avait essayé de donner aux tables-bancs une distance négative très considérable qui force l'enfant à adopter une position soit verticale, soit en station assise postérieure. Mais il en résulte une stabilité beaucoup trop grande pour la facilité de l'acte d'écrire et une immobilisation trop fatigante.

J'arrive donc à la conclusion que pour donner à l'élève une facilité de mouvements convenable, il est préférable de se servir de tables-bancs à distance négative, mais à distance négative peu im-

portante, atteignant au maximum 3 cm pour les élèves de grande taille, c'est-à-dire des classes supérieures, et 1 cm pour les classes inférieures.

Dans la thèse No. 4 j'ajoute que la distance variable est recommandable, pour que l'élève puisse aller s'asseoir, se lever ou sortir sans difficulté. Quant au système le plus approprié pour fournir la distance variable, il est difficile de trancher la question d'une manière générale. Diverses tables munies de pupitres à charnière rendent fort bien les services qu'on leur demande. C'est en grande partie une question d'exécution technique. Les sièges relevables ou renversables sont un peu plus compliqués peut-être, cependant dans beaucoup d'écoles on a été satisfait de leur emploi, surtout quand il est combiné avec la table à charnière; ici aussi l'exécution plus ou moins soignée du mécanisme, jouera un grand rôle et de petites imperfections de fabrication peuvent rendre le système impraticable.

Dans la thèse 5 nous désapprouvons les tables-bancs à réclination, c'est-à-dire où l'élève est fortement penché en arrière et nécessitant une distance négative considérable. C'est justement un type de table où la position antérieure est rendue très difficile ou même impossible. On a voulu maintenir l'enfant dans la position qui fatigue le moins, mais la permanence forcée de cette attitude en est précisément l'inconvénient. Nous venons de dire plus haut les raisons qui nous engagent à rejeter ce système qui d'ailleurs s'est montré peu pratique. En posant le principe que les tables-bancs scolaires doivent permettre facilement aussi bien la station assise postérieure que la station assise antérieure, on constate en même temps la nécessité d'un dossier. Ce dossier doit fournir au corps incliné en arrière non seulement un appui sur la région sacrée, mais encore sur les régions lombaire et dorsale, jusqu'au niveau inférieur des omoplates. Les dossiers trop bas provoquent de la lordose, c'est-à-dire une concavité des reins qui simule la rectitude de l'attitude et chez beaucoup d'enfants augmente encore la propension à une lordose pathologique existant déjà. Loin de combattre la tendance à la voussure de la région des épaules, cette lordose tend au contraire à l'exagérer. Il faut se souvenir que si une certaine lordose ou concavité lombaire est physiologique chez l'individu debout, elle disparaît pendant la station assise chez l'enfant normal. Il faut donc un dossier assez haut et de plus ce dossier ne devra pas présenter comme on le voit parfois, une convexité à la hauteur des reins, provoquant précisément cette lordose qui physiologiquement ne doit pas exister.

Quant à l'inclinaison du dossier en arrière, elle doit être modérée, suffisante pour qu'il en résulte un repos des muscles du tronc déchargés en partie de leur travail, mais pas trop forte, afin que l'élève puisse quitter facilement cette position pour prendre l'attitude assise antérieure. Un angle de 15 degrés environ peut être considéré comme convenable. Le siège aussi doit avoir une légère inclinaison en arrière, d'environ 10 degrés.

Les dimensions des tables-bancs scolaires sont évidemment de grande importance; il est superflu de décrire ici les inconvénients des dimensions trop grandes ou trop petites, particulièrement en ce qui concerne la *différence*, c'est-à-dire l'écartement vertical entre la table et le siège.

Comme les élèves de la même classe et du même âge sont loin d'avoir la même taille, il faut que dans chaque classe on ait des tables-bancs de plusieurs dimensions permettant de donner à chaque enfant le numéro de grandeur qui lui convient.

En général on peut admettre que les deux tiers des tables devront être de la grandeur correspondant à l'âge moyen des élèves de la classe, un sixième devra être de la grandeur supérieure, un sixième de la grandeur inférieure. Il est clair que l'idéal serait d'avoir des tables à dimensions variables pouvant être adaptées à la taille de chaque enfant. On a construit plusieurs systèmes de tables-bancs répondant à cette indication.

Ces systèmes ont pour principe, les uns de pouvoir augmenter ou diminuer la différence, l'écart vertical entre le siège et la table proprement dite, les autres de faire porter ce changement la dimension simultanément sur la différence et la distance. Parmi les premiers on peut signaler les tables *Mauchain*, parmi les seconds les tables *F. Schenk* (système Simplex). Beaucoup d'autres constructeurs ont cherché à résoudre le même problème. Ces tables à écartement vertical ou horizontal modifiable sont assurément recommandables au point de vue médical. Dans la pratique, elles ont été moins avantageuses qu'on ne devrait le supposer, soit à cause du prix élevé, soit à cause de la complication et de la surveillance que comportent quelques uns de ces systèmes. Aussi croyons nous que les tables à écartements réglables sont surtout utiles à la maison, où elles peuvent servir pendant toute la période de croissance de l'élève, tandis que pour l'école publique, on pourra se contenter d'avoir par classe trois numéros de grandeur en nombre suffisant pour les élèves de taille

moyenne et pour ceux qui la dépassent de beaucoup ou restent sensiblement au-dessous. On peut se demander si le procédé recommandé par Fahrner pour l'appréciation de la „différence“ nécessaire, qui doit être d'après lui le septième de la longueur totale du corps, est suffisamment juste. Pendant la période de croissance, on voit trop souvent l'augmentation de la taille se produire surtout par suite de l'allongement des extrémités inférieures, tandis que le tronc croît très lentement; plus tard il peut se faire une sorte de compensation. D'autres enfants auront toute leur vie les jambes relativement courtes et le buste très long. Aussi doit on considérer comme plus pratique et plus simple le procédé de F. Schenk qui consiste à regarder la „différence“ comme convenable lorsque le tronc étant vertical, les épaules tombantes, les humérus parallèles et en contact léger avec le thorax, le tiers supérieur du cubitus fléchi à angle droit se trouve légèrement appuyé sur la table.

Quant à l'appréciation de la „distance“ convenable on a voulu critiquer le principe de la distance négative ou positive, en remarquant que, toutes choses égales d'ailleurs, cette distance horizontale peut varier suivant la largeur plus ou moins grande du siège. C'est incontestable, mais cette largeur doit être constante pour une même longueur des fémurs et être telle que le bord antérieur du banc atteigne presque mais pas complètement le pli du jarret, lorsque, le sacrum touchant le dossier, le genou est fléchi à angle droit. C'est en partant de cette prémisse, bien entendu, que l'on peut insister sur la valeur de la distance négative ou positive. Pour éviter cette cause d'erreur, facile à éviter d'ailleurs, on pourrait aussi s'attacher à ne considérer que la distance horizontale à mesurer entre le dossier et le bord de la table. *F. Schenk* la trouve suffisante non sans raison quand elle correspond à la longueur de l'avant bras plus l'épaisseur de la main fortement fléchie dans le sens dorsal. Toutefois il faut admettre quelques exceptions, par exemple pour les enfants obèses qui ont besoin de plus de jeu.

La question des appui-pieds mérite aussi d'être discutée. Ces appui-pieds peuvent être composés, d'une simple planchette ou d'une grille à barreaux parallèles. Il est évident que l'on doit les placer un peu en avant de façon à ne pas forcer le genou à se fléchir plus loin que 100 ou 110 degrés; ils doivent être suffisamment bas pour que dans cette flexion, le fémur tout entier soit appuyé sur la surface du siège et que cependant le pied les atteigne facilement sans extension trop forte dans l'articulation tibio-tarsienne.



Leur principal avantage est de ménager le plancher, dont le nettoyage devient plus facile, la boue et la poussière ne pouvant pas être incrustés dans le bois par la pression et le frottement des semelles. On peut se passer des appui-pieds, mais ils sont utiles.

Le moyen le plus simple d'avoir l'écartement vertical et horizontal nécessaire pour la taille de l'élève, c'est l'emploi des sièges mobiles, c'est-à-dire de la chaise scolaire. On peut la choisir plus ou moins haute, on peut la rapprocher et l'écartier à volonté; on obtient par ce système la possibilité de s'asseoir, de se lever sans complication comme avec les tables-bancs à distance variable. Mais la chaise scolaire peut être trop facilement déplacée ou tournée obliquement pour qu'on puisse la recommander dans les petites classes. En revanche elle a été introduite avec avantage dans les classes supérieures où l'on a toujours eu à se louer de son emploi, lorsque sa construction répondait aux principes exigés du banc scolaire (dossier, largeur du siège, etc.). Le seul inconvénient qu'elle y présente résulte de son coût un peu plus élevé que celui des tables-bancs.

Quel que soit le système adopté pour les bancs scolaires, il faut qu'ils permettent un nettoyage facile du plancher. On doit condamner par conséquent les tables-bancs inamovibles, car l'enlèvement complet de la poussière en est rendu impossible. Il faut du reste se souvenir que les salles d'écoles doivent pouvoir en certaines circonstances servir à d'autres buts que le but scolaire. Les tables-bancs ne seront donc jamais fixés à demeure sur le plancher et ne doivent pas être d'un poids qui en rende le déplacement difficile. Il faut tout au moins qu'on puisse les écartier facilement pour le nettoyage du sol. Un système très recommandé est celui qui permet de renverser la table sur le côté, comme c'est le cas pour les tables *Rettig*, munies sur l'un des côtés d'un système de charnières permettant très commodément ce renversement et le rétablissement de l'alignement des tables replacées debout.

Cette table *Rettig* est incontestablement très pratique; mais son prix fera reculer souvent les autorités scolaires. Elle nécessite entre autres des encriers de forme spéciale. On peut du reste aussi renverser latéralement la plupart des types de tables pour procéder au nettoyage du plancher, pourvu qu'on enlève au préalable tout contenu, les encriers et les objets laissés dans les cases.

Il est nécessaire de faire une mention spéciale des tables construites pour permettre le travail debout ou assis à volonté.

L'idée d'être utile à l'élève en lui faisant prendre de temps en temps la station debout pour écrire ou lire pendant l'école, part du point de vue, très juste en lui même, que les changements de position sont nécessaires, reposants pour les muscles, la colonne vertébrale, les yeux. Beaucoup d'adultes se sont trouvés très-bien de la station debout pour le travail d'écriture; ils ont constaté que toutes les fonctions des organes contenus dans l'abdomen et le thorax sont facilitées, tandis qu'avec la position assise, la flexion des cuisses provoque une certaine gêne de ces portions du corps. On s'explique donc que l'on ait recommandé cette expérience sur l'enfant. Mais nous croyons positivement qu'il n'y a aucune raison valable à articuler en faveur de cette idée. D'abord c'est surtout pour les personnes obèses que la station debout est utile; de plus on oublie que les os, les ligaments, les muscles de l'enfant ne s'accommodent guère de la station debout prolongée sans marche et sans mouvement.

Tous les chirurgiens savent que beaucoup d'enfants ont une tendance au pied plat, au genou valgus qui serait augmentée par la station debout. Comment trier parmi les élèves ceux qui pourraient sans inconvénient se tenir debout pour écrire? Mais surtout l'expérience prouve que très souvent chez l'enfant debout immobile la fatigue des extrémités inférieures le force rapidement à se tenir alternativement sur un pied et sur l'autre. Il en résulte des asymétries de position du bassin et par conséquent de la colonne vertébrale, qui ne peuvent être utiles.

On a aussi articulé en faveur de la position debout pour écrire, le redressement du thorax, l'augmentation de l'amplitude des mouvements respiratoires; mais on obtient le même résultat quand l'enfant est commodément assis. Je conclus donc qu'il faut rejeter le travail debout dans les classes inférieures parce qu'il y offre des inconvénients et que dans les classes supérieures il n'offre pas d'avantages suffisants pour compenser les inconvénients suivants: Cherté des tables transformables en pupitres debout; complications au cours des leçons pour pratiquer cette transformation, difficulté de l'obtenir au niveau correspondant à la taille de chaque élève.

Le pupitre debout, en un mot, peut très bien convenir et être même indispensable à beaucoup d'adultes, mais n'est pas fait pour les buts scolaires.

Enfin nous ajouterons que la table scolaire doit être construite aussi simplement que possible. Lorsqu'elle répond aux desiderata exprimés plus haut, comme dimensions, distance, différence, siège et

dossier, et présente une légère inclinaison de 15 degrés de la surface de la table proprement dite pour que les yeux ne soient pas trop fatigués, elle possède une construction parfaitement suffisante.

Je ne crois pas que même les mauvais bancs d'école, aient jamais été la cause de la scoliose; cette prétendue maladie scolaire, n'est qu'une maladie des enfants à l'âge scolaire. Je crois que de mauvais bancs peuvent avoir une influence défavorable sur une scoliose déjà en train, mais surtout sur les yeux en les forçant parfois, quand la différence est trop faible, ou la distance trop grande, à fixer les objets de trop près; je crois qu'il faut éviter la courbure prolongée de l'épine dorsale en avant pour ne pas gêner le développement du thorax, ni les fonctions des organes abdominaux. Mais à part ces points auxquels une table scolaire de construction simple pourra toujours avoir suffisamment égard, je ne crois pas que la nocivité des tables scolaires soit aussi grande qu'on l'a si souvent prétendu, pourvu que l'enfant n'y soit pas immobilisé et enclavé.

### Thèses:

1° Les tables-bancs scolaires doivent répondre avant tout aux exigences pédagogiques et en seconde ligne aux indications de l'hygiène. Les questions d'ordre plutôt technique (matériel de construction, coût, etc.) viennent seulement en troisième ligne.

2° Il faut remarquer d'ailleurs que les tables-bancs construites contrairement aux règles de l'hygiène sont mauvaises aussi au point de vue pédagogique.

3° L'écolier ne peut maintenir sans inconvénient la même attitude en station assise pendant longtemps. Les tables-bancs doivent donc permettre facilement le changement d'attitude et ne pas enclaver l'écolier. Les tables-bancs devront donner autant de facilité à prendre l'attitude assise antérieure (relativement instable) que l'attitude assise postérieure (stable). En général la première est indiquée pour l'écriture et le dessin; la seconde lors des autres leçons.

4° Les tables-bancs à faible distance négative (1—3 cm) sont préférables. Les tables-bancs à distance variable sont à recommander.

5° Les tables-bancs à réclination (Lorenz) de même que tous les types à forte distance négative rendent l'attitude assise antérieure difficile et doivent par conséquent être rejetées.

6° Pour permettre l'attitude assise postérieure sans fatigue, les tables-bancs doivent posséder un dossier sacro-dorsal légèrement incliné en arrière.

7° Les tables-bancs doivent être de dimensions correspondant à celle du corps; il faut par classe trois numéros de grandeur de table.

8° La présence d'appui-pieds (à grille) à la table est recommandable sans être nécessaire.

9° Les sièges libres (chaises scolaires) sont utilisables, mais seulement pour les classes supérieures.

10° Les tables-bancs doivent permettre le nettoyage facile du plancher. Pour ce but, les types avec mécanisme de renversement latéral sont pratiques, mais non indispensables. Les tables-bancs ne doivent pas être fixées (inamovibles) sur le plancher.

11° Le travail debout à l'école devant un pupitre élevé est en général plutôt nuisible qu'utile. Dans les classes supérieures où les inconvénients sont moindres, il n'a pas de grands avantages. Les tables-bancs transformables en pupitre pour travail debout ne sont donc guère recommandables à l'école.

12° En général et sous réserve des exigences pédagogiques et hygiéniques, on préférera pour les tables-bancs la construction la plus simple.

---